

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2026/30**

**Chapitre 5.1**

**Objet : Désignation des représentants du SMADESEP à l'assemblée spéciale du Syndicat Mixte AGEDI**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 20 mai 2026

Date de convocation :  
7/05/2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24  
administrateurs représentant  
32 voix

En exercice : 32

Membres présents 18 (30 voix)  
Vote(s) pour 30  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de Séance : Agnès  
PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de  
séance : Christophe PIANA

**Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon** : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Daniel BEY (pouvoir à V. BERENGUEL), Alain BONHOMME, Serge COMBE, Georges GAMBAUDO, Jean-Pierre GANDOIS, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Julien PICHON (pouvoir à M. AUDIER), Kévin THIRION, Jean-Luc VERRIER

**Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon** : Alain BETTI

**Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon** : Sébastien GARNIER, Agnès PIGNATEL, Frédéric REYNAUD (pouvoir à A. PIGNATEL), Sarah ZUMTANGWALD

**Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix)** : Claire BARNEOUD, Carole CHAUVET, Ginette MOSTACHI (pouvoir à Carole CHAUVET), Valérie ROSSI (pouvoir à B. PARIS), Marc VIOSSAT

**Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix)** : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

**Personnes invitées** : Audrey LEJEUNE (maire de Crévoux), Christophe PERNIN (CCI05)

Monsieur le Président expose que, du fait de l'adhésion du SMADESEP au Syndicat Mixte AGEDI, le conseil syndical doit désigner un représentant titulaire afin de permettre à la collectivité de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

**VU :**

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2024-05-27-00001 du 27 mai 2024 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,
- Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-7 ;
- Les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, et notamment les dispositions relatives à la composition de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelé à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du conseil syndical, il convient de procéder à la désignation des représentants du SMADESEP au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

1. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **titulaire** : **Kévin THIRION**



## S.M.A.D.E.S.E.P.

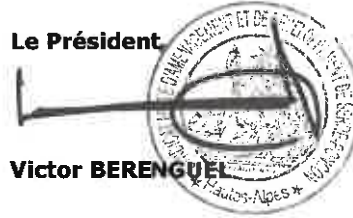
Syndicat Mixte d'Aménagement et  
de Développement de Serre-Ponçon

2. **PRÉCISE** que ce représentant exercera son mandat pour la durée du mandat en cours.
3. **AUTORISE** Monsieur le Président à notifier la présente délibération au Syndicat Mixte AGEDI et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

Ainsi fait les jours, mois et ans sus dits

Pour extrait conforme.

**Le Président**



**Victor BERENGUEL**